

ES ÉCOLOSISTES

« MON TERRITOIRE FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ET MOI DANS TOUT ÇA?»



En partenariat avec

CLASSES DE CM1, CM2, 6^è (CYCLE 3)



Sous le haut patronage du



d'Énergie et d'Équipement du Finistère, en liaison avec la Direction

des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.



L'énergie autour de moi

our participer au concours Ecoloustics de Le support peut aborder librement les de cycle 3 doivent produire un support est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir les transitions énergétique et écologique.

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage, territoire (commune) et les solutions possibles

Le travail peut porter sur les énergies du passé, sur la ville/village du futur, plus durable.

différents thèmes associés aux enjeux sociaux, des actions existantes, déjà en œuvre sur élaborées par les enfants.

Les élèves peuvent notamment échanger avec leur maire pour savoir comment cette transition énergétique est en œuvre dans leur commune. Ils ont aussi la possibilité d'aborder la question de l'urgence climatique, de l'énergie dans leur



Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du SDEF **avant le 13 décembre 2024**. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le 4 avril 2025.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le nombre et le choix des thèmes abordés dans le support produit sont libres. Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...

Dans le cas d'une création «en volume», celleci pourra être présentée au jury sous forme de photos ou d'une vidéo.

Le dossier de candidature doit également intégrer des éléments permettant de juger l'implication des élèves dans le processus créatif et de production : photos d'expériences menées en classes, témoignages d'élèves sur le travail conduit (manuscrit), présentation des «coulisses»... Les professeurs sont invités à remplir le formulaire méthodologique transmis dans le kit.



Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE **CLASSE PARTICIPATIF**
- > UNE DÉMARCHE **D'INVESTIGATION** ET DE RÉFLEXION
- > UNE CONTRIBUTION À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT **DURABLE**
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL **ET NATIONAL**

LES INSCRITS **RECEVRONT:**

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIOUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

Un concours départemental et national

nationale et de la jeunesse, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6è (cycle 3) des écoles et collèges du Finistère. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le SDEF temps : concours départemental, puis concours

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6^è) recevra un prix (mai-juin 2025)*.

Dans chaque département, parmi les trois un lauréat départemental dont la production sera soumise à un jury national. Trois gagnants seront alors sélectionnés en France et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2025).

ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE?

Le SDEF peut organiser sur demande des visites de ses installations (photovoltaïques, chaufferies au bois, stations GNV, bornes électriques, barage ...) afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet avant le 4 avril 2025 à 17h, par lettre simple ou mail (avec accusé de réception), à :

SDEF

9 Allée Sully, 29 000 Quimper

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué d'agent du SDEF sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. Remise des prix : juin 2025.







À noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux au SDEF et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, le SDEF et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

TMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE

Si la réalisation lauréate départementale de votre classe ou école est retenue par le jury national, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un aprèsmidi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs.





9 Allée Sully 29 000 Quimper Tél : 02 98 10 36 36 Mail : lisa.gloaguen@sdef.fr www.sdef.fr



20 boulevard de Latour-Maubourg 75007 PARIS Tél : 01 40 62 16 40

Fax: 01 40 62 16 41 contact@territoire-energie.com

www.territoire-energie.com